



BTS Assistant manager après STMG

publié le 29/01/2017

Descriptif :

Estelle est une ancienne élève de STMG, elle est venue à la rencontre des terminales pour leur présenter son BTS Assistant manager.

Estelle est une ancienne élève de STMG, elle est venue à la rencontre des terminales pour leur présenter son BTS Assistant manager.

Les qualités

“Pour être assistant manager il faut être rigoureux et organisé. On nous donne des responsabilités durant nos stages, il faut donc être capable de répondre aux demandes qui nous sont faites. Il faut aussi être autonome, par exemple quand les professeurs sont absents pour une réunion, nous restons en salle de cours pour travailler et avancer nos projets. L’assistant manager doit avoir des capacités en langue, il y a deux langues vivantes en BTS, et un stage dans un contexte international est obligatoire”.

Les matières

“En BTS assistant manager on retrouve des matières similaires à celles que l’on a en STMG : l’économie, le droit, le management. On reprend la méthodologie travaillée en STMG.

Nous avons de la culture générale et expression (français en quelque sorte). Il est important de ne pas faire de faute, nous retravaillons donc les règles de français, il est vrai que cela est “plus facile” dans la mesure où nous avons une motivation professionnelle. Pour trouver un stage et un emploi, il est impératif de ne pas faire de fautes, vous avez deux ans pour retravailler cela.

Les langues vivantes sont aussi importantes. A l’examen nous devons être capables de répondre à une situation qui nous est proposée et cela de façon spontanée.

Et on découvre des matières professionnelles :

- la maîtrise de la relation professionnelle : comment communiquer à l’écrit ou à l’oral, faire des revues de presse,
- l’utilisation des outils informatiques : texteur, tableur, PAO, base de données, planification...
- l’aide à la décision : calcul de coût, budget de trésorerie, budget prévisionnel, établissement de devis...
- l’organisation d’action : gestion d’agenda, organisation de RDV, de salon, de conférence...
- des activités déléguées : recrutement, gestion des formations, suivi des congés et des absences, information sociale aux salariés, suivi des données administratives du personnel.

Nous avons des ateliers métier où nous devons développer nos compétences professionnelles, essentiellement de nature communicationnelle et relationnelle et cela aussi bien en français qu’en langues étrangères.”

Les stages

“Il y a un stage en première année. Pour ma part j’ai été accueillie au Crédit Agricole de Loudun. J’ai réalisé de l’accueil client, j’ai fait de la mise à jour de dossiers (reprise des dossiers clients et mise à jour des infos clients), j’ai assisté à des rendez-vous clientèle avec les conseillers,

Pour mon deuxième stage, j’ai été au Center Parc. J’étais auprès de l’assistante du directeur, je l’ai aidé à gérer les déplacements du directeur, à assurer la réception des communications. J’ai refait les affiches promotionnelles afin de respecter la nouvelle charte graphique de Center Parc. J’ai participé à la réalisation d’un film promotionnel pour le centre. Ce fut une expérience très enrichissante.

Les actions menées lors de nos stages permettent de valider des compétences professionnelles pour l'examen, il est donc important de bien choisir son lieu de stage. De plus, le stage peut être un tremplin pour trouver un emploi. Il est possible de faire ses stages à l'étranger. La région et le lycée apportent une aide financière et logistique, mais il faut s'y prendre assez longtemps à l'avance, car il n'est pas facile de trouver un stage à l'étranger. Cette année, deux de mes collègues sont partis en Angleterre, dans un musée (The Wilson) et dans un collège anglais."

La formation par apprentissage ou en initiale

"Le lycée de Jean Moulin à Thouars propose la formation par la voie scolaire initiale et par la voie de l'apprentissage. Les étudiants en apprentissage ont les mêmes travaux à faire que les autres pour les matières générales, par contre il y a une adaptation pour les matières professionnelles puisqu'ils voient des choses directement en entreprise."

Après le BTS

Après le BTS on peut faire des licences professionnelles, aller vers des écoles commerces, ou encore passer des concours.

Pour ma part, j'ai envie de faire une licence professionnelle "banque".

En conclusion

En terminale, j'hésitais à poursuivre mes études, et finalement je suis ravie de la formation que j'ai choisie. Il y a du travail, j'ai cours de 8 h à 18 h presque tous les jours, sauf le mercredi. Le lycée Jean Moulin reste un lycée à taille humaine et l'équipe est à l'écoute des étudiants.

Pour aller plus loin :

- ▶ [Le BTS Assistent manager sur le site de l'Onisep](#)
- ▶ [Le BTS Assistent manager au lycée Jean Moulin de Thouars](#)